votre femme dans votre chambre et vous verrez avec quelle rapidité l'État s'emparera du problème. Si on est impliqué dans une dégradation spirituelle et psychologique comme celle-ci, à vrai dire on commet un acte qui entraîne une mort du point de vue spirituel et même social, comme j'espère le prouver pendant les quelques moments dont je dispose, parce que ce n'est pas un acte qui met en cause uniquement l'intéressé. Il a des répercussions sociales très étendues.

Je sais que l'on commet actuellement une foule d'actes au nom de ce que l'on appelle la nouvelle moralité. La nouvelle moralité n'est simplement que l'ancien laxisme qui depuis les origines de la création a mené hommes et nations à leur déchéance, par suite du fait que les valeurs sont complètement inversées, que le mal devient le bien et vice versa. En l'occurrence, il s'agit de l'un des rapports les plus intimes et les plus sensibles entre l'homme et la femme dans la société humaine. Dissocier amour et sexe, c'est détruire la personnalité humaine. Je dirais, en toute déférence, que les êtres humains se comportent alors de facon animale comme le décrivait il y a quelque temps le roman à succès intitulé: «Le Singe nu». Je dirais au ministre, dépit des arguments qu'il a présentés cet après-midi, que le sexe sans amour est immoral. Les gens sont faits pour être aimés et non utilisés et cela s'applique aux deux sexes.

Ce que nous embrassons ici c'est la philosophie du Playboy. Je me rappelle un dessin humoristique, cynique et ingénieux, montrant un homme et une femme tendrement enlacés, et l'homme déclare: «Pourquoi penser à l'amour dans un moment pareil?» C'est à peu près à ce niveau que le gouvernement nous place par cette modification étrange et inutile au Code criminel que le public n'a sûrement pas demandée.

D'après Playboy, tout est bon, si ça ne fait de tort à personne. D'après l'éthique judéochrétienne, rien n'est bon qu'à condition d'aider quelqu'un. De fait, ce que nous adoptons ici c'est la philosophie Mahométane de l'hédonisme. C'est de là que nous vient l'expression «L'État n'a pas à entrer dans les chambres à coucher de la nation». L'attitude arabe ou musulmane est celle-ci: tout est admis qui ne corrompt pas les convenances. C'est précisément la philosophie que le ministre appuyait cet après-midi. Autrement dit, «Je n'ai pas à me préoccuper de ce que je ne vois pas.»

Je signale respectueusement, monsieur l'Orateur, que nous traitons ici d'une perversion plutôt que sous la forme d'un bill omnibus.

L'hon. M. Dinsdale: Je disais, assassinez grossière d'une fonction très haute et noble qui entre en jeu dans la perpétuation de l'espèce. Elle est vicieuse sur le plan social, en dépit de ce qu'en dit Wolfenden-et qui donc est Wolfenden? Un homme comme vous et moi. J'ignore s'il est disciple de Playboy. C'est possible, mais je suis convaincu que bien des doctrines plus importantes appuieraient l'autre point de vue. Cette perversion porte un coup au cœur même de notre institution sociale de base, la famille, et c'est pour cela qu'un si grand nombre d'autorités disent aujourd'hui que notre société est malade. Il s'agit d'un comportement social anormal, car les homosexuels sont des êtres de proie. Quiconque s'est occupé de travail social sait que l'homosexuel est un rapace sexuel. Sa proie, ce sont les jeunes. L'homosexualité se propage comme un fléau, et il n'y a rien de plus destructif qu'une impulsion sexuelle déchaînée.

> Les légistes de ce côté-ci de la Chambre ont déjà traité cette étrange anomalie: si vous avez plus de 21 ans, votre comportement est légal et correct. Si vous avez moins de 21 ans, c'est le silence. En fait, un silence total. Cependant, le directeur des maladies contagieuses du Manitoba, le docteur Snell, m'a récemment rappelé que si les maladies vénériennes échappent aujourd'hui à notre contrôle, c'est qu'il est très difficile de contrôler ce genre de choses parmi les homosexuels. C'est une maladie, je suis d'accord. Il s'agit d'une maladie psychique et spirituelle qui a des racines profondes; elle relève de la thérapeutique plutôt que du châtiment, mais il n'y a rien dans la modification au Code qui traite de l'aspect thérapeutique du problème. Il s'agit d'une action incompréhensible et qui rendra impossible, pour un grand nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre, et même, je l'espère pour tous les députés, de voter pour d'autres modifications au Code criminel qui méritent d'être appuyées.

> Pour terminer mes remarques, monsieur l'Orateur, j'aimerais citer quelques mots de Dante. Je crois que le ministre leur reconnaîtra une certaine valeur dans le contexte de notre civilisation moderne du XXº siècle, saturée de sexualité. Dante a dit ceci à une autre époque de ténèbres pour les affaires humaines relevant du domaine moral: «les endroits les plus brûlants de l'enfer sont réservés à ceux qui, en période de crise morale, ont conservé leur neutralité». J'espère qu'un grand nombre de députés prendront position sur ce problème, même si cela signifie que nous devrons voter contre l'ensemble du projet de loi parce que le gouvernement n'aura pas réussi à le traiter d'une manière raisonnable et rationnelle par étapes,